

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 26 novembre 2018



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : Mme FERRIERE

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - Mme DILLESEGER - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - Mme MARTIN-GENDRE - M. BERTHIER - Mme TOMASELLI - M. PIAN - M. DECOMBARD - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - M. MARTIN - Mme HERVIEU - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme CHEVALIER - M. BARD - Mme CHARRET-GODARD - M. BORDAT - M. ROZOY - Mme BLAYA - M. CONTESSE - Mme FAVIER - Mme OUTHIER - Mme MILLE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON

Membres excusés : Mme ZIVKOVIC (pouvoir Mme AKPINAR-ISTIQUAM) - Mme DURNERIN (pouvoir Mme HERVIEU) - M. DIOUF (pouvoir Mme BLAYA) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE) - Mme VANDRIESSE (pouvoir M. BOURGUIGNAT) - M. CHEVALIER (pouvoir Mme MILLE)

Membres absents : Mme TROUWBORST - M. HOUPERT - Mme DESAUBLIAUX - M. CAVIN

OBJET DE LA DELIBERATION

Avenant à convention à conclure entre la Ville et l'association Rezo'Fêt'Art

M. Berthier, au nom de la commission de la solidarité, de la citoyenneté et de la démocratie locale, expose :

Mesdames, Messieurs,

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver l'avenant à convention d'objectifs et de moyens ci-après qui sera conclu entre la Ville de Dijon et l'association Rezo'Fêt'Art.

L'Association **Rezo'Fêt'Art** a pour objet de générer du lien social et de promouvoir le potentiel de chacun dans un cadre multiculturel et intergénérationnel, par le biais d'activités créatives et récréatives dans les domaines de l'art, de l'artisanat, de l'événementiel, de la sensibilisation aux pratiques éco-responsables et du développement.

Par délibération du 18 décembre 2017, le Conseil Municipal a approuvé la conclusion d'une convention d'objectifs et de moyens avec cette association pour la période 2018-2020. Cette convention prévoit le versement à l'association d'une subvention annuelle de 20 000 € destinée au fonctionnement de la structure. Trois fiches action sont annexées à ladite convention : une fiche action 1 intitulée « Lien social et citoyenneté », une fiche action 2 intitulée « Culture et créativité » et une fiche action 3 intitulée « Environnement, santé et sensibilisation ».

En septembre 2018, l'association a sollicité la Ville pour l'obtention d'une subvention complémentaire de fonctionnement destinée à l'animation du Jardin de l'Ouche en jardins partagés.

L'association développant plusieurs actions de promotion de la pratique du jardinage en ville, il vous est proposé de répondre favorablement à cette demande en attribuant à l'association, pour l'année 2018, une subvention complémentaire d'un montant de 1 500 €, portant ainsi le montant de la subvention annuelle déjà accordée pour cette année à la somme de 21 500 €.

Un avenant à la convention pluriannuelle signée le 29 décembre 2017 avec cette association ainsi qu'une modification de la fiche action 3 relative pour partie à l'animation du Jardin de l'Ouche, précise les modalités d'attribution de l'aide complémentaire pour l'année 2018.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 - approuver le projet d'avenant à convention à conclure entre la Ville et l'association ci-dessus ;
- 2 - m'autoriser à signer l'avenant à convention, annexé au présent rapport ;
- 3 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ